



LA REVUE DE PRESSE

du 25 mars au 03 avril 2020

Veillez ne pas diffuser cette revue de presse mais la considérer pour votre seule information, en vertu des articles 121-1 et L.122-1 du Code de propriété intellectuelle protégeant les auteurs et leurs œuvres.

SOMMAIRE

- La Gazette – La Gazette - Sébastien Lecornu : « Il n’y aura pas d’argent magique » (27/03)
- Actu région dijonnaise – Le geste solidaire des municipalités (28/03)
- Le Petit économiste – les bonnes pratiques des maires ruraux (30/03)
- Ouest France – Champdeniers-Saint-Denis. Carte scolaire : les maires ruraux sont inquiets (30/03)
- Médiapart - Dans les quartiers populaires, la «résilience» malgré un surplus de difficultés (30/03)
- Le Journal du Centre – Faire ses courses sans contact (31/03)
- Les Echos – Coronavirus : les mairies se recentrent sur les services essentiels (31/03)
- Le Journal de Saône et Loire – Les maires ruraux plaident pour une meilleure couverture du service postal (31/03)
- Ouest France - Carte scolaire. Près de Lisieux, trois maires ruraux contre la fermeture de classes (31/03)
- La Dépêche – Coronavirus : Une souscription pour soutenir les commerces et artisans dans les villages (31/03)
- Actu.fr – Coronavirus : un fond d’urgence solidaire pour sauver les producteurs locaux et les petits commerces (01/04)
- Ouest France – Une cagnotte pour soutenir les commerces ruraux (02/04)
- L’écho du Berry – Souscription nationale pour les commerces et les artisans (02/04)
- Libération – Déserter les villes pour les champs en cas d’épidémie, un vieux réflexe de classe (03/04)

La Gazette - Sébastien Lecornu : « Il n’y aura pas d’argent magique » (27/03)

Pour le ministre chargé des collectivités territoriales, la crise du Covid-19 va réclamer des "efforts colossaux" sur le front des finances locales. Sébastien Lecornu rappelle aussi "le rôle majeur" des maires dans le respect des mesures de confinement.

Le Premier ministre avait admis des dérogations à la fermeture des marchés couverts, sur requête des maires. Mais les demandes en ce sens sont très souvent recalées par les préfets...

Le Premier ministre a été clair. Le principe, c’est l’interdiction. L’exception, c’est l’autorisation. Pour cela, il faut que deux conditions soient réunies : qu’il n’y ait pas d’autres solutions adaptées pour s’alimenter – c’est notamment le cas dans certaines communes rurales – et que des dispositions soient prises pour que chacun puisse respecter strictement les mesures-barrière (distance entre les personnes d’au moins 1 mètre, nombre maximum de personnes présentes sur les lieux en même temps, panneau en plexiglass...).

Le gouvernement envisage-t-il dans les prochains jours des mesures plus strictes en matière de transport public notamment ?

On limite énormément le trafic de longue distance. Ce weekend, 7% des TGV et des Intercités vont fonctionner, car le confinement ne doit pas conduire à des déplacements excessifs. Pour les transports urbains, un service minimum est garanti notamment dans les zones des hôpitaux afin de permettre aux soignants et aux patients de s’y rendre et aux personnes sans moyen de locomotion de s’alimenter.

Le Gouvernement souhaite-t-il la fermeture de tous les parcs et jardins publics ?

Il vaut mieux, par principe, que les parcs et jardins soient fermés. Il ne faut pas créer de tentations inutiles... C’est le sens des nouvelles dispositions annoncées par le Premier ministre lundi dernier : les sorties sont autorisées dans un rayon d’1 km autour de chez soi, pour 1h maximum.

Vous avez édicté un guide en direction des collectivités cinq jours après l’instauration du confinement. Mais les élus locaux ne vous ont pas attendu pour mettre en place des plans de continuité de l’activité...

Il n’y a aucun retard ! Depuis le début de cette crise, nous sommes en contact régulier avec les maires pour les accompagner ; ils jouent en effet un rôle majeur dans la lutte contre l’épidémie, soit pour faire appliquer les mesures de confinement au titre de leur pouvoir de police, soit pour assurer la continuité de certains services publics essentiels à la vie de nos concitoyens. Ce guide, qui a été rédigé en lien étroit avec les associations d’élus, est précisément un outil, parmi d’autres, que nous mettons à leur disposition sur ce volet-là. Il prend en compte [la loi d’urgence](#) votée précisément dimanche dernier [22 mars, ndlr]. Il apporte des précisions utiles pour les élus, comme notre doctrine sur la célébration des mariages. Le principe, c’est l’interdiction. L’exception est permise avec l’autorisation du procureur dans des cas d’extrême urgence.

Le coût du coronavirus pour les collectivités sera-t-il compensé par l’État ?

La crise financière et économique est pour la Nation toute entière ! Tout va être à ré-imaginer et il n’y aura pas d’argent magique ; tout le monde devra faire des efforts y compris les collectivités. Par définition, cette situation va nous conduire à faire des choix et les élus locaux le savent déjà. Il est évident que rien ne pourra être comme avant.

La loi Covid-19 suspend la contractualisation pour 2020. Quel avenir pour ce dispositif après la crise sanitaire ?

Cette crise va coûter très, très cher. Elle va sans doute avoir un impact sur les finances publiques considérable. Tous les outils que nous avons imaginés jusqu'alors doivent être pour le moment revus à l'aune de ce que la puissance publique devra mettre en œuvre dans les mois qui viennent pour redresser notre pays. J'ai toujours défendu le pacte de Cahors. J'en défendrai l'esprit, mais nous devons aussi voir ce que les collectivités et nous-mêmes devons accomplir collectivement pour protéger nos concitoyens. Les efforts vont être colossaux et tout le monde devra y contribuer, Etat, entreprises, mais aussi les collectivités.

La loi de programmation des finances publiques prévue au printemps est-elle toujours d'actualité ?

En 48 heures, nous avons écrit et fait voter un projet de loi de finances rectificative qui prévoit un plan d'aide de 45 milliards d'euros ! Ce qui se passe est incommensurable. Avant d'aborder une éventuelle loi de programmation des finances publiques, il faut nous laisser le temps de prendre les bonnes décisions et les textes suivront. L'urgence, ce sont les ordonnances pour ne pas mettre le pays en panne.

La suppression de la taxe d'habitation sera-t-elle bien effective en 2021 ?

Cette suppression se fera. Je me vois mal expliquer à nos concitoyens, au moment où la plupart connaissent des difficultés financières terribles à cause du chômage ou de la précarité, que notre réponse ce serait de leur rétablir la taxe d'habitation !

Vous avez présenté une ordonnance, mercredi dernier en conseil des ministres, sur les budgets locaux. Quelles facilités permettra-t-elle aux exécutifs locaux ?

Les ordonnances ne sont pas là pour créer un droit d'exception, mais pour assurer la continuité. Elles prorogent simplement des calendriers et délégations, qui permettent aux collectivités de fonctionner en dépit du confinement. Aussi, elles reportent certaines dates butoir, comme l'adoption du budget qui devait avoir lieu en avril et qui est reportée en juillet au plus tard. L'objectif est qu'il n'y ait pas de panne des services publics locaux, mais indirectement aussi de l'économie, car les collectivités sont aussi des employeurs et des acheteurs publics, sans oublier les subventions aux associations, extrêmement utiles face à cette épidémie.

Ne regrettez-vous pas d'avoir organisé le premier tour des municipales ?

Le conseil scientifique que nous avons saisi, a estimé jeudi 12 mars que le premier tour pouvait être maintenu. Les forces politiques consultées par le Premier ministre avaient souhaité son maintien. Si nous avons décidé d'une annulation, alors que cette instance ne nous le demandait pas, d'aucuns nous l'auraient reproché... et d'ailleurs ils avaient commencé à le faire !

Le deuxième tour n'aura pas lieu avant le mois de juin. Est-ce que cela ne pose pas un problème dans le sens où, du fait du fort écart avec le premier tour, il s'agira plus d'une nouvelle élection que d'un second tour ?

Je ne partage pas cette lecture politique. Le deuxième tour, s'il a lieu avant fin juin, aura lieu sur les bases des résultats du premier, avec une offre politique issue de la campagne électorale. Cette solution est le fruit d'un consensus trouvé entre l'Assemblée Nationale, le Sénat et le gouvernement ainsi que les associations d'élus et fait l'objet d'une validation juridique par le Conseil d'Etat. J'aime mon pays et la démocratie. Mais, oui, il faut donc que ce second tour puisse se dérouler quand les conditions sanitaires seront réunies et le permettront.

Le dépôt des listes pour le second tour n'aura pas lieu avant le 2 juin. Pourquoi un tel délai, qui risque de favoriser tous les arrangements ?

Dès lors que les conditions sanitaires n'étaient pas réunies, selon l'avis du Conseil scientifique, pour installer les 30 000 conseils municipaux désignés dès le premier tour, et par retenue vis-vis de nos concitoyens qui luttent contre cette maladie, il nous est apparu naturel de décaler ce temps électoral. Ni les partis politiques, ni l'opinion publique n'ont l'esprit à cela en cette période de crise. J'ajoute qu'il n'est pas aberrant que la date de dépôt des listes soit adaptée et liée à la date du second tour des municipales.

28/03/2020

RÉGION DIJONNAISE Coronavirus

Le geste solidaire des municipalités

À Saint-Philibert

Face au manque de moyens matériels nécessaires aux professionnels de santé pendant cette situation de crise sanitaire, la municipalité a décidé de proposer à plusieurs médecins généralistes et cabinets d'infirmières du secteur un stock de quatre cents masques FFP2.

Le maire Hubert Poullot explique sa démarche : « L'approvisionnement de cet équipement indispensable est actuellement très difficile. C'est un stock que nous avons en mairie qui avait été constitué à l'époque du virus H1N1. Cette proposition a été faite par Bruno Bethenod, président des maires ruraux. La date de péremption est dépassée, mais ils sont toujours utilisables. Cela est une évidence d'apporter notre soutien et d'être solidaire avec nos professionnels de la santé ».



La maire de Pluvet Ghislaine Poivre. Photo LBP/Bruno SYLVESTRE

À Pluvet

Répondant à l'appel de la préfecture, Ghislaine Poivre, maire de Pluvet, a remis des masques à la gendarmerie de Genlis. Ils seraient destinés à l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté qui aura la charge de les redistribuer aux soignants. Une information confirmée par l'élue : « Lundi, sur directives du préfet, j'ai déposé cinquante masques que la mairie avait encore en stock depuis l'épidémie de grippe aviaire ».

À Échigey

Daniel Sauvain, premier édile d'Échigey, confirme également : « J'ai cherché dans notre mairie et j'ai retrouvé un stock de soixante-dix masques datant de la grippe aviaire. Je les ai donc remis aux gendarmes ».

À Brazey-en-Plaine

Gilles Delepau, maire de Brazey-en-Plaine, a pour sa part, grâce à un appel lancé sur le Facebook de la commune, récupéré « quatre cents masques, apportés par des entreprises de Brazey-en-Plaine et Esbarres ». Le premier édile ajoute : « C'est moins qu'à Seurre, qui en a récupéré neuf cents, mais ce geste des entreprises est à remarquer. Ces masques (chirurgicaux, mais essentiellement des FFP2, ndr), ont été distribués au personnel médical et aux agents de la commune en contact avec le public. Mais aussi au laboratoire qui devrait dès la semaine prochaine être opérationnel pour le dépistage du Covid-19. À ce titre nous avons mis la salle du château Magnin à disposition ».

920

C'est le nombre total de masques collectés.

Le Petit économiste – Covid-19 , les bonnes pratiques des maires ruraux (30/03)

Communiqué de presse

Tous les jours, les élus agissent avec les fonctionnaires territoriaux, les services préfectoraux, le SDIS, les soignants, les associations d'aides à domicile, l'ensemble des professionnels de santé, les enseignants, les artisans et commerçants, les entrepreneurs ou encore les postiers qui sont à leurs côtés et assurent un lien social déterminant grâce leur proximité et leur connaissance des populations.

La ruralité fortement impactée

A la lumière de ces contributions, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) relaie les interrogations de ces élus auprès des pouvoirs publics pour faire entendre au Gouvernement les spécificités des communes rurales dans la gestion de la crise.

" Nous savons la diversité et la gravité de certaines situations. Nous savons la complexité de la fonction de maire en cette période et nous imaginons la difficulté à achever son mandat durant cette crise. Nous les invitons à s'inspirer de leurs collègues comme par exemple pour assurer l'éducation de tous les enfants du village, dont certains sont privés d'accès aux outils numériques ou pour assurer l'alimentation des plus âgés et des plus isolés. "

Les difficultés vécues par le monde rural sont décuplées en situation de crise (distance aux services de soin, aux commerces, mobilité, accès à l'internet). Aussi la commune apparaît plus que jamais comme un maillon déterminant pour agir dans la proximité et représenter l'État dans l'acceptation des mesures de confinement.

Une plateforme d'aides aux communes

L'AMRF et son Bureau ont recensé les premières et nombreuses actions qui témoignent d'un engagement inédit et immédiat des élus auprès des plus fragiles. Ce « plan d'actions » est à destination des communes pour les aider à accompagner nos concitoyens. Chacun doit vérifier la compatibilité des actions proposées avec les restrictions actuelles qui sont susceptibles d'évoluer très rapidement. Grâce aux questionnements des maires, remarques, exemples d'actions et autres contributions, l'AMRF a ouvert une plateforme sur le site Internet de l'Association – www.amrf.fr –, à destination des maires pour les aider à profiter des informations utiles dans leur rôle d'employeurs notamment pour bien gérer la crise et faciliter la transition avec l'équipe à venir.

Ouest France – Champdeniers-Saint-Denis. Carte scolaire : les maires ruraux sont inquiets (30/03)

Par la voix de leur président Yves Attou, les maires ruraux réagissent par rapport à la future carte scolaire : « Le 29 janvier 2020, M^{me} Bénédicte Robert, rectrice d'académie déclarait à la presse : une école type compte 150 élèves. Elle affirmait sa volonté de tirer un trait sur les RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) dispersés au profit de pôles éducatifs, le plus souvent rattachés à un collège. Cette déclaration a été perçue comme une provocation par les nombreux maires ruraux qui se battent pour conserver leur école, véritable poumon territorial. Or, lors des opérations de carte scolaire, le département des Deux-Sèvres doit rendre 19 postes à la rentrée 2020-2021 selon l'Inspection d'académie. Les maires sont actuellement au front dans la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Face à cette crise sanitaire majeure, on ne peut pas demander aux maires d'aller en plus se battre contre des décisions qui vont sonner le glas d'écoles dans nos territoires ruraux. Nous demandons l'annulation des orientations prises afin de ne pas rajouter de nouvelles menaces et des angoisses inutiles auprès des municipalités et des familles confinées. L'Association des maires ruraux des Deux-Sèvres prendra des initiatives dans l'intérêt des enfants et des écoles rurales ».

Médiapart - Dans les quartiers populaires, la «résilience» malgré un surplus de difficultés (30/03)

« Les habitants des quartiers, c'est l'armée de l'ombre de cette guerre sanitaire », dénonce le maire de Grigny (Essonne). Mais élus et associatifs d'Île-de-France constatent aussi, dans ces déserts médicaux, une certaine capacité de « résilience ».

Avec son portable, Diangou Traoré a immortalisé la scène : les barres blanches hiératiques, les voitures en rang d'oignons, le vent qui souffle dans les peupliers. Et pas un chat à la ronde. « Incroyable, on n'entend que les oiseaux ! », s'exclame-t-elle gaiement sur la vidéo qu'elle a transmise à Mediapart comme une preuve qu'à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le confinement peut ouvrir de surprenants horizons.

Aux Francs-Moisins, le temps a suspendu son vol. De son sixième étage, Diangou Traoré observe les allers-retours des camionnettes du Samu. Mais elle n'aperçoit plus un seul jeune qui tient les murs. Les mères de famille qui papotaient au bas des immeubles ont elles aussi disparu du paysage. La plus célèbre (et remuante) cité HLM de la ville, immobile, silencieuse, comme un mois d'août où les 10 000 habitants seraient partis en vacances : qui l'eût cru ?

Pas BFMTV en tout cas, débarquée sur place, caméra au poing dès le premier jour du confinement, pour filmer les insouciantes profitant du soleil. « Mais maintenant, c'est bon, tout le monde est à l'intérieur, affirme Diangou Traoré. C'est juste qu'il nous a peut-être fallu un peu plus de temps qu'à d'autres pour avoir accès aux informations et pour s'organiser. »

L'organisation : la condition sine qua non de la survie au temps du coronavirus dans les quartiers populaires. Dans le monde d'hier déjà, rien n'était simple. Mais aujourd'hui, il faut s'adapter aux nouvelles contraintes : l'arrêt de la distribution de l'aide alimentaire, les pertes de salaire quand les dépenses (en eau, électricité ou nourriture) augmentent du fait du confinement, l'accès aux soins et aux aides sociales encore plus compliqué qu'avant. La fermeture des PMI, des « antennes jeunes » et des écoles, ont eu pour corollaires de parquer les familles dans des appartements sous-dimensionnés

et/ou vétustes. Et les adultes ne parviennent pas toujours à assurer l'accompagnement scolaire de leurs progénitures.

Il faut aussi faire avec l'isolement accru pour ceux qui n'ont pas les outils numériques adéquats, et les contrôles policiers renforcés, parfois sources de vives tensions. Sans oublier la surexposition au virus du monde ouvrier : ces caissières, livreurs, femmes de ménage, aides-soignants, chauffeurs de bus, éboueurs, travailleurs des travaux publics, qui, eux, n'ont pas la « chance » de pouvoir rester à la maison. « Il y a un confinement de classe, observe Bally Bagayoko, chef de file de La France insoumise à Saint-Denis. Le coronavirus a mis en exergue les inégalités qui préexistaient. Ce sont les oubliés de la République qui la sauvent. »

« Les habitants des quartiers, c'est l'armée de l'ombre de cette guerre sanitaire », abonde Philippe Rio, maire communiste de Grigny (Essonne), où 45 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'édile, qui appelle le gouvernement à un moratoire sur les loyers, évoque aussi « le travail au noir, très développé ici, qui ne sera pas indemnisé ».

Pourtant, dans ce contexte encore plus complexe et paradoxal qu'ailleurs, les habitants des quartiers populaires semblent globalement jouer le jeu de l'enfermement. À Grigny (Essonne), on fait tourner les photos d'une Grande Borne déserte et propre, qui ressemble étrangement aux images de Laurent Kronental. À quelques kilomètres de là, dans l'autre grand ensemble de Grigny 2 où il vit, Philippe Rio se dit « agréablement surpris » de voir les consignes respectées.

Même chose à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), dans le quartier de Monmousseau, 6 000 habitants. Chaque soir à 20 heures, les coursives désertes retentissent d'applaudissements pour les soignants. À Stains (Seine-Saint-Denis), « grâce à la police municipale qui a fait beaucoup de prévention, c'est à peu près rentré dans l'ordre cette semaine », affirme le maire, Azzedine Taïbi. Dans les quartiers Nord de Marseille, « à la Castellane ou à Frais-Vallon, les gens ont peur, ils restent à la maison », indique également la sénatrice (PS) Samia Ghali.

Certes, tout est loin d'être rose. À La Planoise, « ville dans la ville » de Besançon (Doubs), où les fusillades rythment le quartier depuis plusieurs mois, Jaouad Amarouch, le président de la mosquée (désormais portes closes), rapporte que les fidèles les plus âgés ont bien entendu les alertes gouvernementales. Le deal à la belle étoile est également en berne. « Et ce serait bien si ça restait comme ça ! », sourit Jouad Amarouch. Certains jeunes, en revanche, « des gamins de 12 ou 13 ans, continuent de prendre les choses à la légère », déplore-t-il. Des adolescents, toujours les mêmes, qui vont faire les courses plusieurs fois par jour. Et jouent à chat avec les CRS qui battent le pavé pour assurer le confinement des 20 000 résidents.

Noura H., 28 ans, habitante des Francs-Moisins et mère de trois enfants dans un trois-pièces, raconte les hauts et les bas du quartier. « Il y a déjà une pénurie de logements à Saint-Denis, alors la suroccupation est terrible, avec des gens qui sont à huit ou neuf dans des F3. »

Ce qui ne l'empêche pas de garder le moral. Elle et sa copine, Diangou Traoré, sont intarissables sur les petits gestes de solidarité qu'elles observent autour d'elles au quotidien. Les caissières de la supérette qui, au cœur de la cité, rappellent aux clients le message du « restez chez vous ». Ou les animateurs du centre jeunes qui font de la sensibilisation sur Snapchat. Ceux qui ont la chance d'avoir une imprimante ont aussi déposé dans les halls les attestations de sortie.

Diangou Traoré, qui a elle-même déverrouillé le code de son Wi-Fi pour en faire profiter ses voisins, pense à cette habitante qui a prêté sa prise électrique pour que les jeunes de l'étage puissent jouer à Fifa sur le palier. Mieux vaut ça que d'être tentés de traîner dehors. « Dans les villes populaires, il y a un truc spécifique : c'est la capacité de gérer des situations de crise quasi permanentes. Chez les gens, mais aussi dans les services municipaux, c'est la résilience perpétuelle », souligne Philippe Rio.

D'où ces cagnottes en ligne ou IRL (« In real life », dans la vraie vie) qui ont fleuri dans bien des grands ensembles, pour collecter un peu d'argent pour les plus démunis. « Ça existe toute l'année, mais là, les gens donnent plus que d'habitude », souligne Noura H. « Les hussards de la République, c'est nous ! »

Dans le quartier de Grigny 2, l'organisation se fait par cage d'escalier : répartition des courses

(aliments et médicaments) à faire pour ceux qui ne peuvent se déplacer, mobilisation des communautés religieuses pour accompagner les deuils...

Ganesh Djearamin qui exerce comme podologue dans sa Grande-Borne natale, a, lui, monté un groupe d'entraide sur les réseaux sociaux. Objectif : diffuser des informations (par exemple : comment envoyer du courrier alors que la Poste est fermée), apprendre à coudre des masques, imprimer les cours sur des vraies feuilles pour les familles qui n'ont pas Internet, ou même, trouver des fours à micro-ondes individuels pour les habitants handicapés de l'hôtel Ibis Budget à côté... « La grande force des quartiers comme la Grande-Borne, c'est la solidarité. Les barrières religieuses ou communautaires tombent, et tout le monde se retrouve », veut-il croire.

Les solidarités spontanées entre citoyens sur WhatsApp ou Facebook. Mais aussi du réseau associatif, quand celui-ci est fourni : voilà ce qui fait aujourd'hui marcher, clopin-clopant, les quartiers populaires. C'est le cas à Ivry-sur-Seine, dans le quartier de Monmousseau. Karima Dahoui, présidente de l'association Action Réaction, et Abdelnour Chemlal, de l'association Sud-Est, mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage : aide aux devoirs, livraison de packs d'eau, sortie d'enfants de parents sans papiers qui craignent de croiser la police... « Il y a un problème très compliqué, souligne Karima Dahoui, c'est celui des enfants d'incarcérés. À Fresnes, beaucoup de détenus sont malades, et les familles, qui n'ont plus accès au parloir, ne sont pas informées de la santé de leurs proches. » À la tête de sa structure qui a également des antennes aux Philippines, au Mali et au Sénégal, Abdelnour Chemlal se sent soutenu par la mairie : « On est boostés, on a les masques et ce qu'il faut, c'est bien. Il faudrait que ça soit comme ça tout le temps. »

Non loin de là, Ouissem Guesni, président de l'association Biodiversité censée à l'origine sensibiliser les habitants d'Ivry à l'écologie – mais qui aujourd'hui se concentre sur la distribution des paniers alimentaires – ne cache pas qu'il est un peu amer : « Pendant des années, on a dû se débrouiller avec des bouts de ficelle, et aujourd'hui, tout le monde se retrouve, à raison, à louer les qualités formidables des bénévoles et du secteur associatif, le seul filet de sécurité qu'il reste dans ces quartiers où la présence de l'État se réduit comme peau de chagrin. J'espère qu'après la crise, les pouvoirs publics vont remettre les moyens. Les hussards de la République, c'est nous, le secteur associatif ! »

N'empêche, à Marseille, Samia Ghali brosse un tableau très sombre des quartiers Nord. La misère, sous ses yeux : « Il faut que les gens puissent manger à leur faim, acheter du lait pour les nourrissons, des petits pots pour les bébés, que les personnes âgées puissent sortir de chez elles pour aller dans les marchés alimentaires, sinon, il va y avoir des tensions et des pillages ! », avertit celle qui a réclamé à Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, l'ouverture d'une cellule d'aide alimentaire d'urgence au cœur des cités.

Comme si cela ne suffisait pas, le bailleur d'un logement social a décidé d'arrêter les ascenseurs de trente-six immeubles de douze étages, faute, dit-il, de pouvoir assurer le dépannage. Et emprisonnant par là même les habitants tout en haut des tours. « Je ne vais pas vous mentir, on n'a pas su anticiper, ajoute la candidate aux municipales qui pointe que tout le monde n'a pas la chance d'avoir la télévision, les jeux vidéo pour occuper les enfants, ou Skype pour entrer en contact avec les enseignants. Personne n'imagine la détresse dans ces quartiers. Franchement, ces genslà ont du mérite d'accepter de vivre comme ça. »

Alors que l'épidémie progresse partout en France, les quartiers doivent faire avec un autre gros problème : l'accès aux soins. Pas simple de trouver une prise en charge dans les déserts médicaux qui entourent bien souvent les cités HLM. Surtout quand les réseaux de transports tournent au ralenti.

Ce qui fait dire à Isabelle Peltier, soignante, que les quartiers sont « doublement touchés » par le Covid. Les habitants, cibles privilégiées de ce virus, le sont d'abord du fait de leur mode de vie précaire : dans les quartiers, le nombre de personnes touchées par le diabète, l'obésité, les handicaps ou les affections de longue durée est plus important que dans les zones plus bourgeoises.

Plus vulnérables qu'ailleurs, car passés entre les filets de la prévention, ils sont aussi moins bien soignés. Peu inscrits dans les centres de santé locaux, et parfois sans couverture sociale.

Aux Francs-Moisins, où exerce un seul médecin pour 1 900 logements sociaux, depuis quelques jours,

les patients font sagement la queue, à un mètre de distance, devant le centre de soin « Place santé ». Une ambiance bien sage, loin de la cohue qui prévalait il y a encore quinze jours. Reste que les hôpitaux de Seine-Saint-Denis sont déjà saturés, et qu'on n'y trouve déjà plus aucune place en réanimation. « Dans le département, ça va être l'hécatombe », s'inquiète Isabelle Peltier.

À Stains, où la densité de médecins est inférieure à la moyenne, déjà extrêmement basse, du département, le centre municipal de santé (CMS) est ouvert toute la semaine, en contact avec les médecins libéraux et les pharmaciens. Frédéric Nadolny y voit arriver une douzaine de patients par jour avec suspicion de Covid. « Ici, il y a eu une plus grande difficulté de compréhension des messages des pouvoirs publics : les "gestes barrières", c'est une expression un peu bizarre, d'autant plus pour des gens qui n'ont pas le français comme langue maternelle, souligne-t-il. L'épidémie arrive sur une population fragile, et dont la priorité n'est pas forcément leur santé. Par ailleurs, les habitants de logements insalubres, souvent suroccupés, peuvent prendre leur toux pour une conséquence de l'humidité de leur appartement, ce qui retarde les diagnostics. »

Julie Etcheverry, généraliste au CMS de Gennevilliers – une ville qui cumule le taux de foyers non imposables et de familles monoparentales le plus élevé des Hauts-de-Seine –, se voit parfois répondre de drôles de choses devant les problèmes qui s'amoncellent : par exemple, conseiller à ses patients contaminés de « dormir dans un coin de la pièce » quand ils sont plusieurs à vivre dans un studio. Elle redoute aussi l'après-Covid : ces patients chroniques qui se seront « autocensurés » pendant la période et qui verront leurs pathologies empirer. Ou les très jeunes mamans poussées rapidement hors des maternités pour libérer les lits. Manière de dire que les quartiers populaires ne sont pas au bout de leur peine.

Par Pauline Graulle

Le Journal du Centre – Faire ses courses sans contact (31/03)

Dans le cadre du plan d'actions élaboré par les maires ruraux pour protéger leurs concitoyens, les élus de la commune ont pris des initiatives pour favoriser les livraisons à domicile, en accord avec les commerçants locaux et en partenariat avec plusieurs associations et des volontaires.

Élargissement du dispositif envisagé

Explications avec le maire, Gilles Noël. « Nous démarrons, dès cette semaine, le dispositif "Faites vos courses sans contact" avec des livraisons assurées par l'Espace socioculturel, le mardi et le vendredi, de 10 h à 12 h. Il n'y aura aucun échange d'argent entre le particulier et le livreur. Tous les habitants de Varzy et des hameaux sont concernés, quel que soit leur âge. La pharmacie, si besoin est, sollicitera l'Espace socioculturel pour livraison de médicaments urgents. Les usagers du Service d'aides à domicile seront livrés par leur structure. »

Pour les personnes âgées

« Les commerçants expliqueront les modalités de paiement (chèque postal, ouverture d'un crédit valable jusqu'à fin mai) aux clients en ligne, appelés à fournir les renseignements utiles. Les tarifs de la plupart des produits seront communiqués afin de permettre aux usagers d'évaluer leurs dépenses. Nous restons favorables à l'élargissement du dispositif à d'autres fournisseurs », annonce l' élu.

Par ailleurs, les personnes âgées ou isolées en seront directement informées par téléphone (dès transmission de leur liste par les associations à vocation sociale). « Cette expérimentation n'a été possible que grâce à la solidarité des commerçants et des personnels qui, jour après jour, s'engagent au service de tous pour éviter la propagation de l'épidémie. Qu'ils en soient vivement remerciés. »

Les Echos – Coronavirus : les mairies se recentrent sur les services essentiels (31/03)

Avec le confinement, les communes tournent à effectifs réduits. Il s'agit pour elles d'assurer la continuité des services publics, comme l'état-civil, la police municipale ou encore les services de maintenance de l'eau.

Les mairies tournent à effectifs réduits mais ont l'obligation d'assurer la continuité des services publics essentiels à la population. Une mission qui s'accompagne d'une adaptation sans précédent de leur fonctionnement. « *Dans un plan de continuité d'activité normal, nous tournerions avec à peu près la moitié de l'effectif. Là, nous avons 400 agents en fonction sur 2.500* », indique ainsi Stéphane Pintre, directeur général des services de la ville d'Antibes et président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales.

« *Seuls les agents strictement nécessaires à la continuité du service sont maintenus sur leur lieu de travail. Entre la ville, la communauté d'agglomération et le centre communal d'action sociale, nous avons ainsi en permanence environ une centaine d'agents sur le terrain, comme les policiers municipaux ou les services en charge de la maintenance de l'eau, tandis que 250 autres sont en télétravail sur 1.500 au total* », détaille de son côté Caroline Cayeux, la maire de Beauvais et présidente de l'association Villes de France.

Les services RH toujours à pied d'oeuvre

Les communes doivent en particulier maintenir les services d'état-civil. A Beauvais, ce sont ainsi trois agents - contre une douzaine en temps normal - qui reçoivent sur rendez-vous pour les déclarations de décès ou de naissance. A l'état-civil de Reims, il n'y a actuellement « *pas de contact avec les concitoyens. Tout se fait directement avec les entreprises de pompes funèbres* », explique Marc Pons de Vincent, le directeur général des services de la ville et de la communauté urbaine du Grand Reims.

Dans les communes, les services des ressources humaines sont par ailleurs toujours à pied d'oeuvre pour le versement de la paie ou la gestion des arrêts de travail. A Beauvais, « *nous avons aussi deux agents sur site pour accélérer le paiement des factures* », précise Caroline Cayeux. « *Il y a aussi un minimum de continuité administrative à assurer alors que nous recevons beaucoup de messages de nos concitoyens qui demandent des informations* », signale Stéphane Pintre.

« Continuer d'avance sur les dossiers »

Certaines communes peuvent aussi s'appuyer sur le travail à distance. « *Sur Reims et l'intercommunalité, nous avons 500 dispositifs d'accès à distance VPN sur les portables personnels* », explique Marc Pons de Vincent. Ce qui permet de « *continuer d'avancer sur l'ensemble des dossiers* ».

Aux Voivres, un village de 330 habitants dans les Vosges, c'est l'ensemble des 20 personnes travaillant pour la commune, dont une quinzaine de contrats d'insertion, qui sont actuellement confinées chez elles. « *Mais on aura à réfléchir au débroussaillage et à la tonte*, anticipe le maire, Michel Fournier. *C'est à nous d'organiser les solidarités locales. Le maire est la première réponse de proximité* », affirme celui qui est aussi vice-président de l'Association des maires ruraux de France.

Par Laurent Thévenin

Le Journal de Saône et Loire – Les Maires ruraux plaident pour une meilleure couverture du service postal (31/03)

Communiqué de presse - L'UMCR71 (Association des maires des communes rurales de Saône-et-Loire) a participé à une réunion de crise animée par le Secrétaire Général de la Préfecture sur la continuité du service postal.

"14 Bureaux de Poste sont ouverts aujourd'hui en Saône-et-Loire sur un total de 74 Bureaux (cf liste ci-dessous)

Tout en remerciant les postiers actuellement au travail, nous avons fait observer que ce dispositif laisse apparaître plusieurs zones blanches sur notre vaste département : Nord Bresse, Sud Bresse, Communautés Saint-Cyr Mère Boitier et Clunisois, Nord-Est Autunois (Couches, Epinac...), Ouest Brionnais, secteur St Gengoux/Mont St Vincent...

Si nous comprenons que le service soit dégradé dans les circonstances présentes, nous avons insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure couverture territoriale et plus de bureaux ouverts, même si les bureaux ne sont pas ouverts tous les jours.

Il faut éviter des déplacements, on ne peut demander à nos seniors et personnes vulnérables de se déplacer à plus de 30 kms pour réaliser une opération urgente.

La Poste est d'accord pour rechercher un rééquilibrage : dans l'immédiat deux Bureaux supplémentaires vont être réouverts : Gueugnon et Mervans.

Agences Postales communales

La Poste va se rapprocher des Maires ayant des agences postales pour examiner les possibilités d'ouverture.

Distribution du courrier et de la presse

A compter du 27 Mars, La Poste prévoit de distribuer le mercredi, jeudi, et vendredi. Nous avons indiqué qu'il serait plus judicieux de distribuer alternativement un jour sur deux notamment pour que la presse soit remise régulièrement, et que 4 quotidiens ne soient pas remis d'un même coup le mercredi."

Ouest France - Carte scolaire. Près de Lisieux, trois maires ruraux contre la fermeture de classes (31/03)

Les communes de Courtonne-la-Meurdrac, Cambremer et Méry-Bissières-en-Auge pourraient être concernées par des fermetures de classe. Les trois maires s'y opposent fermement.

La carte scolaire dans le Calvados prévoit la fermeture de 75 classes contre 27 ouvertures. À Courtonne-la-Meurdrac, Cambremer et Méry-Bissières-en-Auge, trois communes rurales à proximité de Lisieux, les écoles sont concernées, comme celle de La Boissière. Cependant, le ministère de l'Éducation nationale a laissé entendre qu'il pourrait y avoir une concertation entre les communes rurales et la direction académique. Vendredi 27 mars 2020, le ministre de l'Éducation nationale, [Jean-Michel Blanquer](#), a ainsi prévenu : « Aucune classe ne pourra fermer dans les communes de zones rurales (moins de 5 000 habitants), sans l'accord du maire. » [Éric Boizard](#), maire de Courtonne-la-Meurdrac

« Ce n'est pas le moment opportun, c'est même indécent. Dans les moments comme ça, on s'aperçoit que le service public est important, qu'on a besoin des écoles en milieu rural. C'est vrai qu'on a une baisse d'effectif. On a 80 élèves pour quatre classes. On devrait en avoir 71-72 à la rentrée. Mais ça reste un effectif suffisant pour quatre classes. »

[Annick Sevestre, maire de Cambremer](#)

« Dans la période que nous traversons, ce n'est pas terrible comme décision. On va se battre pour conserver le même nombre de classes. Avec la conjoncture actuelle, les élèves vont louper un mois et demi d'école. C'est donc plutôt le moment de reprendre une pédagogie normale à la rentrée. On a aujourd'hui un effectif de 143 élèves pour sept classes, on espère avoir quelques arrivées. »

[Pascal Terrier, maire de Méry-Bissières-en-Auge](#)

« Quand j'ai eu l'inspecteur académique au téléphone, il a dit que c'était « envisageable », mais j'attendais que ça soit acté. Évidemment, je ne suis pas favorable à une fermeture, c'est même inenvisageable pour moi. On a déjà perdu une classe en 2019, donc ça me paraît difficile d'en perdre une autre. Sur la concertation, je trouve que c'est une bonne méthode. Ça veut dire que ce n'est pas acté. »

La Dépêche – Coronavirus : Une souscription pour soutenir les commerces et artisans dans les villages (31/03)

Communiqué – L'AMRF et Bouge ton Coq lancent une souscription nationale pour sauver les petits commerces, les artisans, et donc nos emplois partout en France !

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) et Bouge Ton Coq*, un mouvement citoyen qui se donne pour ambition d'aider et d'unir tous ceux qui font vivre les territoires, viennent de lancer « C'est ma tournée ! », une souscription nationale pour sauver les petits commerces et les artisans dans les villages (petits commerces, bistrot, épicerie, artisans, petits producteurs...) et qui souffrent notamment de la désaffection des clients depuis l'instauration du confinement et de l'état d'urgence sanitaire.

De quoi s'agit-il exactement ?

Sur <https://www.bougetoncoq.fr/c-est-ma-tournee/> chacun peut effectuer facilement un don (dont le montant pourrait symboliser ce que l'on règle quand on paie sa tournée au bistrot). « Les fonds sont versés sur un fonds de dotation qui ouvre à la défiscalisation, pour les particuliers comme pour les entreprises, dans les limites accordées par la loi. Pendant toute la durée du confinement, chaque semaine et sur la demande des maires, l'intégralité des dons sera distribuée pour aider ceux dont l'action est ou pourrait être déterminante dans la gestion de la crise en locale et en particulier au soutien aux plus démunis. Ce sont les maires qui alertent sur les besoins locaux. Les candidatures sont simples et seront transmises avec l'aval du maire » expliquent les initiateurs de ce mouvement.

Actu.fr – Coronavirus : un fond d'urgence solidaire pour sauver les producteurs locaux et les petits commerces (01/04)

Les associations Bouge Ton coQ et Maires ruraux de France ont lancé une souscription nationale pour venir en aide à ceux qui risquent de mettre la clé sous la porte.

Le principe est simple : un fonds d'urgence solidaire pour les villages. Les associations Maires Ruraux de France (AMRF) et Bouge ton coQ (un mouvement citoyen qui se donne pour ambition d'aider et d'unir tous ceux qui font vivre les territoires) ont lancé le mardi 31 mars 2020 une souscription nationale afin de sauver les petits commerces, les artisans et les producteurs locaux.

Laurance Bussière, présidente de l'association des Maires ruraux de l'Eure rappelle l'importance de « ne laisser personne sur la route. Il faut pouvoir sauvegarder la proximité dans nos villages, et les emplois ». Elle l'assure : « les citoyens ont besoin de ces commerces locaux. »

Ce dispositif donne la possibilité à chacun de donner un coup de pouce financier aux campagnes et aux commerces de proximité qui restent encore ouverts ou qui sont sur le point de mettre la clé sous la

porte.

« Pendant toute la durée du confinement, nous vous proposons d’offrir votre tournée pour alimenter un fonds d’urgence pour nos villages », peut-on lire dans un communiqué de l’AMRF. Une « tournée » symbolique à l’heure où les portes des bars, des cafés et des restaurants sont encore fermées.

Comment cela fonctionne ?

Les dons sont versés « sur un fonds de dotation qui ouvre à la **défiscalisation**, pour les particuliers comme pour les entreprises, dans les limites accordées par la loi », précise le communiqué.

Pendant toute la durée du confinement, chaque semaine et sur **la demande des maires**, l’intégralité des dons sera distribuée. Objectif : aider ceux dont l’action est ou pourrait être déterminante dans la gestion de la crise en locale, mais aussi soutenir les plus démunis.

Les maires ont la possibilité d’alerter sur les besoins locaux, en remplissant un formulaire avec leurs demandes. Les communes comptent ainsi sur le bel élan solidaire qui a poussé en France depuis le début du confinement.

Par Adrien Filoche

Ouest France – Une cagnotte pour soutenir les commerces ruraux (02/04)

L’Association des maires ruraux de France (AMRF) lance un appel national aux dons pour aider les commerçants, artisans et petits producteurs en zone rurale à traverser la crise sanitaire du Covid-19. Particuliers et entreprises peuvent contribuer.

La crise sanitaire du Covid-19 et les mesures de confinement qui en découlent sont un coup dur pour les affaires. L’Association des maires ruraux de France (AMRF) a mis en place une cagnotte nationale à l’adresse des commerçants, artisans et petits producteurs des communes de moins de 3 500 habitants. L’objectif étant de les aider à faire face à cette situation inédite. Trois questions à Louis Pautrel, maire de Le Ferré, en Ille-et-Vilaine, et vice-président de l’AMRF.

La crise sanitaire du Covid-19 et les mesures de confinement qui en découlent sont un coup dur pour les affaires. L’Association des maires ruraux de France (AMRF) a mis en place une cagnotte nationale à l’adresse des commerçants, artisans et petits producteurs des communes de moins de 3 500 habitants. L’objectif étant de les aider à faire face à cette situation inédite. Trois questions à Louis Pautrel, maire de Le Ferré, en Ille-et-Vilaine, et vice-président de l’AMRF.

En quoi consiste votre initiative ?

L’AMRF lance une collecte de fonds à l’échelle nationale pour soutenir les commerçants, artisans et petits producteurs locaux des communes de moins de 3 500 habitants, en souffrance depuis la crise sanitaire du Covid-19. Ils sont des acteurs primordiaux pour la vie économique et sociale de nos bourgs. Cette aide exceptionnelle doit leur permettre de les accompagner dans leur gestion du quotidien. Pour en bénéficier, ils doivent remplir un formulaire, le faire tamponner par la commune dont ils dépendent et l’envoyer à l’adresse mail covid19lesmairesagissent@amrf.fr. Un comité de pilotage se réunira chaque semaine pour étudier les dossiers au fil de l’eau.

Qui peut contribuer ?

Nous comptons sur la solidarité des particuliers et entreprises, bien entendu, dans la limite de leurs moyens. Il suffit de se rendre sur le site [bougetoncoq.fr](https://www.bougetoncoq.fr) et de choisir le montant de sa contribution. Il y a urgence. Nous souhaitons un système très simple pour être le plus réactifs possible. Nous n'avons pas fixé de date butoir. Tout dépendra de l'évolution de la crise et de la somme collectée.

L'aide sera-t-elle plafonnée ?

Nous tablons sur 1 500 € maximum. C'est bien sûr provisoire. Nous réajusterons en fonction du montant de la cagnotte.

Par Sounkoura- Jeanne Dembele

L'écho du Berry – Souscription nationale pour les commerces et les artisans (02/04)

SOUSCRIPTION NATIONALE POUR LES COMMERCE ET LES ARTISANS

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) et le mouvement Bouge ton coq ont lancé une souscription nationale « pour sauver les petits commerces, les artisans et donc les emplois partout en France. » La souscription a été baptisée C'est ma tournée ! Les dons peuvent être réalisés sur <https://www.bougetoncoq.fr/cest-ma-tournee/>

Libération – Déserter les villes pour les champs en cas d'épidémie, un vieux réflexe de classe (03/04)

L'exode récent des CSP+ invite à regarder en face une réalité sociale que la menace biologique met en évidence. Les riches ne meurent pas comme les pauvres parce qu'ils ne vivent pas comme eux.

Tribune. Pour qui vit encore à Paris, le contraste est saisissant. La ville semble vide. Elle ne l'est pas, bien sûr. Reste qu'à l'heure où les Français applaudissent leurs soignants, ce qui frappe l'observateur n'est pas seulement le spectacle émouvant de toutes ces fenêtres éclairées qui s'ouvrent à 20 heures. Il y a aussi toutes celles qui restent sombres et fermées, parce que derrière elles il n'y a sans doute plus grand monde.

De fait, 17% de leur population ont quitté Paris et la petite couronne à la veille et pendant les premiers jours du confinement. Plus d'un million de personnes en fait. L'exode a également concerné, dans des proportions similaires, les habitants de grandes agglomérations en région comme Bordeaux, Lille ou Toulouse. Certains sont allés à la mer, d'autres à la campagne. Résidence secondaire, maison de famille, location : l'atterrissage est multiforme.

De l'impossibilité de se mettre au vert

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, on ne quitte pas la ville seulement parce que le confinement dans un petit appartement, avec des enfants, est difficile. A Paris, certes, beaucoup de familles avec enfants sont parties – mais aussi beaucoup de foyers sans enfants, et dans une proportion à peine moindre. Ce ne sont ni les pauvres ni les personnes âgées qui ont déserté. En revanche, 28% des catégories socioprofessionnelles favorisées de moins de 35 ans l'auraient fait. C'est chez elles que le télétravail atteint 70%. Les couches sociales modestes y ont nettement moins accès, et dans la plupart des cas, leur présence physique au travail est indispensable. Impossible pour elles de se mettre au vert.

C'est plutôt quand on en a les moyens que l'on fuit la ville – le lieu par excellence, dans l'imaginaire, de la saleté, de la maladie et de l'émeute. En cette période de pandémie, plus que jamais, la mort paraît urbaine. Et quand nos meilleures plumes se sont plu, dans la presse, à évoquer leur exil doré à la campagne, la colère a bien sûr grondé sur la toile. Les couches laborieuses qui vont au travail la peur au ventre ou les familles nombreuses qui s'entasse dans 40 mètres carrés vivent une tout autre expérience.

Cette désertion marque la ligne de démarcation entre les nantis et les autres. Une ligne qui risque fort de marquer durablement les esprits. Et qui doit recouper certains clivages électoraux. A quoi il faudrait bien sûr ajouter le clivage de la méfiance : entre ruraux et urbains, entre provinciaux et Parisiens, les déserteurs étant soupçonnés de contribuer à diffuser le virus dans des zones épargnées et/ou disposant d'infrastructures hospitalières trop modestes. Sans oublier enfin tous les sans-voix qui affrontent le mal sans guère de protection suffisante : sans-abri, mineurs isolés, migrants, détenus en prison, retenus des CRA, habitants des bidonvilles.

L'exode des riches et des notables, des puissants et des possédants est une constante de l'histoire longue des épidémies. Qu'il s'agisse de la peste à la période médiévale, ou du choléra à Paris en 1832, la réaction est la même : on fait ses bagages, on gagne la campagne, on y met sa famille à l'abri. Réflexe d'aristocrates, et plus tard de bourgeois. Les riches ne meurent pas comme les pauvres. Parce qu'ils ne vivent pas comme eux.

Changer de modèle

L'exode récent des CSP+ nous invite à regarder en face une réalité sociale que la menace biologique n'efface en rien, mais au contraire souligne. Le virus ne contribue nullement à restaurer notre égalité devant la menace et la mort, au contraire. A cet égard, les appels émus de nos dirigeants à l'«unité nationale», voire à l'«union sacrée», relèvent d'une stratégie propre aux périodes de grande crise, visant à créer, autour du patriotisme, les conditions d'une paix sociale et politique temporaire et forcément fragile. Une fois la pandémie surmontée, il s'agira bien sûr de changer de modèle : produire moins et consommer moins, protéger nos forêts et sa faune sauvage, lutter vraiment contre le réchauffement climatique, privilégier le local et les circuits courts, limiter nos dépendances internationales, remettre à plat des traités commerciaux comme le Ceta...

Il s'agira bien sûr de reconstruire des services publics – et l'hôpital n'est pas le seul – systématiquement détruits depuis des décennies par des politiques de «gauche» comme de droite foncièrement libérales. Mais il s'agira aussi de toute urgence de faire face, enfin, aux graves inégalités sociales qui nous minent. Faut de quoi, on pourrait bien s'attendre à des explosions de colère semblables à celles qu'on a connues avec les Gilets Jaunes ou lors de la contestation de la réforme de notre système de retraites. Le retour de la campagne pourrait en effet s'avérer agité...

Par Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa